



Durbec

Micro-musée de la vie paysanne Promenade

*Commune d'Argences en Aubrac
Sainte-Geneviève-sur-Argence*

Le Micro-musée de la vie paysanne

Dans le four à pain de Durbec, vous pourrez vivre une rétrospective de la vie paysanne à Durbec, avant la mécanisation.

Sonnez la cloche et peut-être aurez vous la chance de rencontrer Bernard Clermont, propriétaire des lieux et mémoire vivante de notre territoire.

Un peu plus loin, un sublime point de vue s'offre à vous.

Pour les plus courageux, une petite promenade de 1h à 3h par des drailles, des chemins, au bord des pâtures ...

Cette promenade est proposée par l'association « Mieux Vivre en Vialdène » est balisée et entretenue par des bénévoles. Vous pouvez contribuer à cette action en remplaçant une pierre sur un mur, en écartant un bois mort tombé sur le chemin, en coupant ou détournant une ronce ou un arbuste envahissant ...

Ces chemins sont cadastrés sur la commune de Graissac :

- chemin rural de Durbec à Brenac, dit « de la Cassagne » sous Brenac
- chemin rural de Tressens puis de Bouyguesqui débouche sur la RD en bas d'Englès.
- chemin d'Englès à Mourmentres qui conduit à la passerelle sur l'Argence Morte.

Promenade :
🕒 1h à 3h

SITUATION

En sortant de Ste Geneviève direction La Terrisse

PARKING

Durbec

DIFFICULTE



Parcours «à la carte»

BALISAGE





Durbec

Micro-musée de la vie paysanne Promenade

*Commune d'Argences en Aubrac
Sainte-Geneviève-sur-Argence*

Le Micro-musée de la vie paysanne

Dans le four à pain de Durbec, vous pourrez vivre une rétrospective de la vie paysanne à Durbec, avant la mécanisation.

Sonnez la cloche et peut-être aurez vous la chance de rencontrer Bernard Clermont, propriétaire des lieux et mémoire vivante de notre territoire.

Un peu plus loin, un sublime point de vue s'offre à vous.

Pour les plus courageux, une petite promenade de 1h à 3h par des drailles, des chemins, au bord des pâtures ...

Cette promenade est proposée par l'association « Mieux Vivre en Viadène » est balisée et entretenue par des bénévoles. Vous pouvez contribuer à cette action en replaçant une pierre sur un mur, en écartant un bois mort tombé sur le chemin, en coupant ou détournant une ronce ou un arbuste envahissant ...

Ces chemins sont cadastrés sur la commune de Graissac :

- chemin rural de Durbec à Brenac, dit « de la Cassagne » sous Brenac
- chemin rural de Tressens puis de Bouygues qui débouche sur la RD en bas d'Englès.
- chemin d'Englès à Mourmentres qui conduit à la passerelle sur l'Argence Morte.

Promenade :
🕒 1h à 3h

SITUATION

En sortant de Ste Geneviève direction La Terrisse

PARKING

Durbec

DIFFICULTE



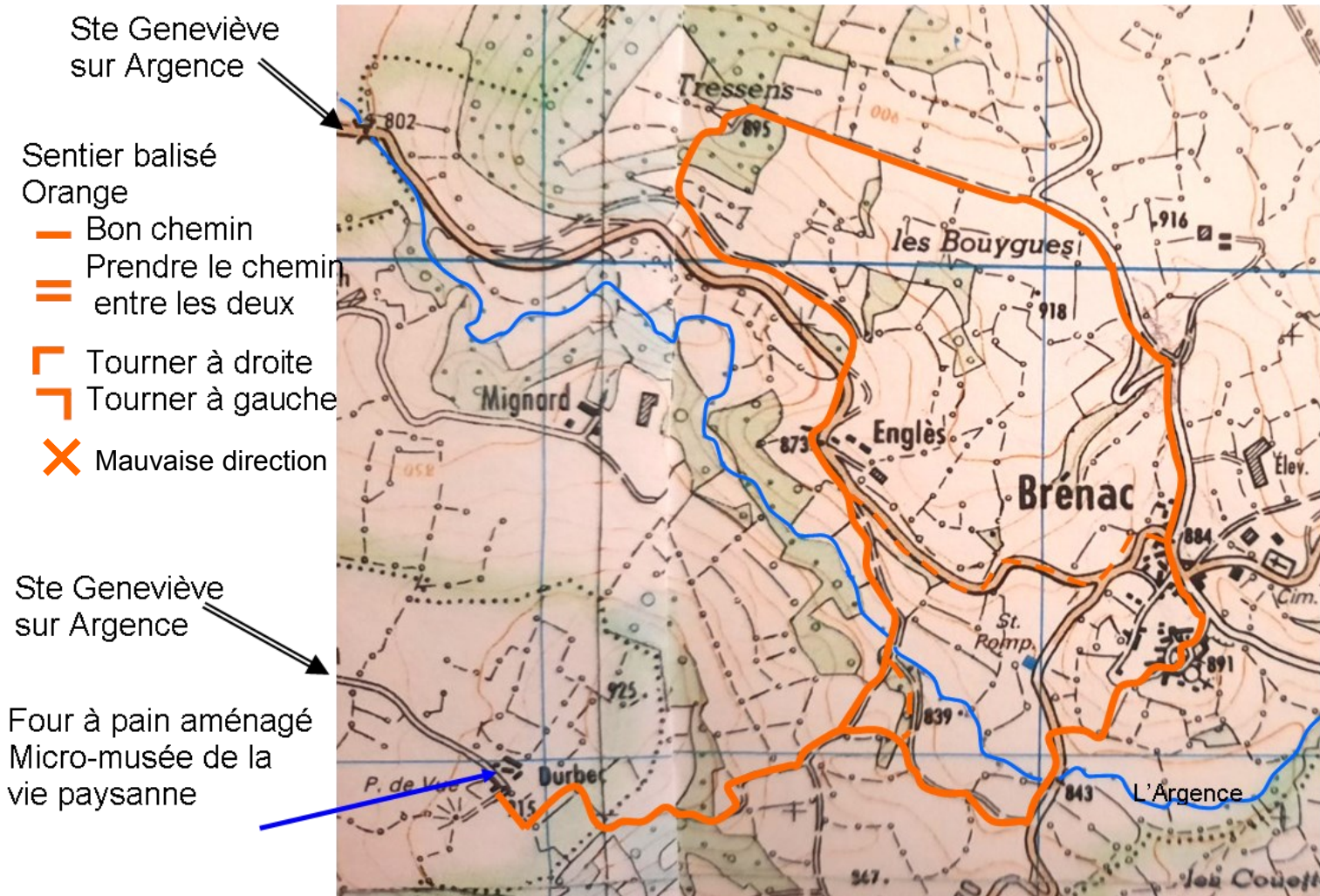
Parcours «à la carte»

BALISAGE



Promenade balisée par l'association Mieux Vivre en Viadène

Durée : 1h à 3h suivant le tracé choisi, balisé dans les deux sens.



Une règle d'or : le Respect !

Respecter l'histoire et le droit

Les chemins balisés ont été créés par les hommes pour se relier et organiser le territoire. Ils font partie de notre histoire et de nos paysages. Les utiliser est un droit, issu de la Révolution, comme le droit de chasse, et personne ne peut interdire le passage de marcheurs.

Respecter la nature

Les chemins balisés ont été créés en préservant la nature. Sachons en profiter et la protéger : ne pas abandonner de débris, ne pas perturber les ruisseaux, les fontaines, les tuyaux qui les alimentent, ne pas cueillir jeunes pousses ou fleurs et les fruits sauvages, juste pour la consommation « en cours de route » !

Respecter les éleveurs riverains

Les chemins balisés ont été, par endroit, coupés pour une meilleure gestion des pâturages, par un fil tendu, une barrière en piquets et barbelés, ou une clôture électrique. Passer dessus, dessous, sans couper, ouvrir mais surtout REFERMER ! Ne pas perturber les troupeaux. Ne jamais pénétrer dans un pâturage avec un chien, même tenu en laisse. Rester vigilant avec les vaches très protectrices envers leur veau.

Conseils :

Se munir de bonnes chaussures et d'un bâton.

L'association décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident sur cet itinéraire.

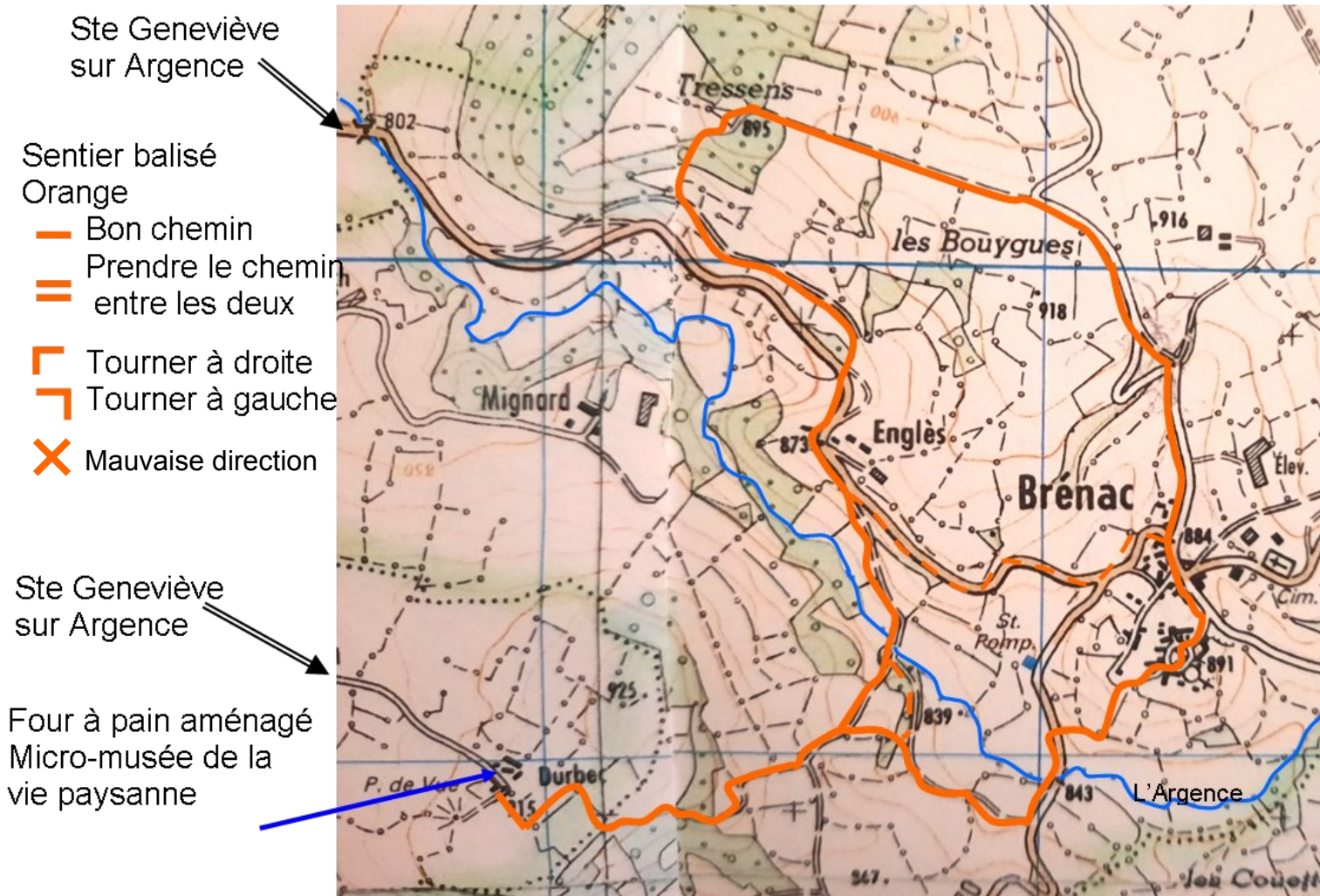
Merci de votre visite, Merci pour le respect de notre règle d'or.

Association Mieux Vive en Viadène



Promenade balisée par l'association Mieux Vivre en Viadène

Durée : 1h à 3h suivant le tracé choisi, balisé dans les deux sens.



Une règle d'or : le Respect !

Respecter l'histoire et le droit

Les chemins balisés ont été créés par les hommes pour se relier et organiser le territoire. Ils font partie de notre histoire et de nos paysages. Les utiliser est un droit, issu de la Révolution, comme le droit de chasse, et personne ne peut interdire le passage de marcheurs.

Respecter la nature

Les chemins balisés ont été créés en préservant la nature. Sachons en profiter et la protéger : ne pas abandonner de débris, ne pas perturber les ruisseaux, les fontaines, les tuyaux qui les alimentent, ne pas cueillir jeunes pousses ou fleurs et les fruits sauvages, juste pour la consommation « en cours de route » !

Respecter les éleveurs riverains

Les chemins balisés ont été, par endroit, coupés pour une meilleure gestion des pâturages, par un fil tendu, une barrière en piquets et barbelés, ou une clôture électrique. Passer dessus, dessous, sans couper, ouvrir mais surtout REFERMER ! Ne pas perturber les troupeaux. Ne jamais pénétrer dans un pâturage avec un chien, même tenu en laisse. Rester vigilant avec les vaches très protectrices envers leur veau.

Conseils :

Se munir de bonnes chaussures et d'un bâton.

L'association décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident sur cet itinéraire.

Merci de votre visite, Merci pour le respect de notre règle d'or.

Association Mieux Vive en Viadène

